CONVIS
4, zone artisanale et commerciale
L-9085 Ettelbruck

Fleeschranner Jongziichter
Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren asbl

Ettelbruck, le 05. Mai 2017

Concours international du meilleur jeune présentateur d'animaux de race allaitante

Règlement

1. But

Par l'organisation de ce concours, la prochaine génération d'éleveurs se voit offrir la possibilité de présenter des animaux devant un large public international.
Cette manifestation vise à encourager la passion pour les animaux et le métier d'éleveur ainsi qu'à favoriser les contacts internationaux entre jeunes éleveurs.
Ce concours international est également l'occasion de montrer au public, étranger au milieu agricole, que la prochaine génération s'intéresse activement à l'élevage.

Le concours est réservé à la présentation de jeunes animaux de races allaitantes exclusivement.

Avant le concours du meilleur jeune présentateur de bovins allaitants, se tiendra également un concours du meilleur jeune présentateur pour les races laitières.

2. Date et lieu

Le concours du meilleur jeune présentateur de bovins allaitants est intégré à la Foire Agricole d'Ettelbruck (FAE) et se déroulera

le dimanche 2 juillet 2017
dans le chapiteau réservé aux bovins lors de la FAE à Ettelbruck / Luxembourg
de 15h00 à 16h30

Les animaux étrangers et luxembourgeois devront arriver le dimanche 2 juillet entre 07.00 et 10.00 heures au centre de rassemblement et hall de CONVIS S.C., 4, zone artisanale et commerciale à 9085 Ettelbruck.
Le départ des animaux est prévu à partir de 17h00 heures.

3. Envergure et conditions du concours

Sont exclusivement autorisés à participer des veaux et jeunes animaux de races allaitantes, mâles ou femelles.

Jeunes animaux:
Nés du 1er août 2015 au 31 juillet 2016
Présentateur/Présentatrice : années de naissance 1990 – 2003

Veaux:
Nés après le 1er août 2016
Présentateur/Présentatrice : années de naissance 2004 – 2011

CONVIS
4, zone artisanale et commerciale
L-9085 Ettelbruck

Fleeschranner Jongziichter
Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren asbl

Conditions de participation :

1. *Présentation et conduite des animaux*

Les présentateurs sont répartis en catégories en fonction de leur âge. La composition des catégories sera définie juste avant le concours en fonction des inscriptions. Les enfants de moins de 13 ans seront assistés par un adulte lors de la présentation.
Les animaux sont présentés par une seule personne. L'utilisation d'un bâton et d'un anneau nasal est souhaité, voire obligatoire pour les taureaux de plus de 12 mois. L'usage du bâton est permis uniquement pour freiner l'animal. Tout usage inopportun sera sanctionné dans le jugement.
Les animaux seront conduits dans le ring en groupe mais aussi présenté individuellement.
Exigences vestimentaires : jeans bleu, chemise blanche.

2. *Explications orales*

Selon son âge, chaque participant devra connaître quelques informations relatives à son animal telles que sa généalogie, ses particularités, …

3. *Exigences spécifiques à l'animal*

L'animal doit disposer d'une généalogie connue sur au moins deux générations et doit respecter les standards de la race à laquelle il appartient. Des animaux aussi bien mâles que femelles peuvent être pris en compte.

Les exigences sanitaires à remplir sont les mêmes que celles requises pour les concours d'animaux organisés par CONVIS S.C., à savoir :

3.1. Les bêtes doivent être accompagnées d'un **document européen d'exportation**. Ce certificat sera contresigné par l'inspecteur vétérinaire luxembourgeois avant le départ des animaux du concours. Le Luxembourg est officiellement indemne de brucellose, tuberculose et leucose. Pour les animaux en provenance d'un pays (région) non indemne d'une de ces maladies, les animaux doivent être analysés avec résultat négatif pour la maladie en question dans les 30 jours précédant le concours.
3.2. De plus, les bêtes doivent provenir d'un **cheptel indemne IBR** (I3 ou I4) et présenter une analyse IBR négative datant de maximum 14 jours le jour du concours. L'élevage d'origine doit être exempt de cas clinique de rhinotrachéite infectieuse / vulvovaginite pustuleuse (I.B.R.-I.P.V.) depuis au moins 1 an. Le Luxembourg ayant un statut particulier du point de vue IBR les régions sans programme officiel IBR sont tenu à faire une quarantaine avec leurs animaux.
3.3. Les animaux doivent présenter un résultat indemne de BVD (virologie = antigène), y compris les veaux au pis.
3.4. Pour les animaux de plus de 24 mois, un résultat indemne de paratuberculose datant de maximum 30 jours le jour du concours doit accompagner les animaux. Les animaux ainsi que les descendants directs d'animaux ayant réagi à la paratuberculose ne sont pas admis au concours. Pour les cheptels ne participant pas à un programme d'élimination de la paratuberculose une analyse PCR sur matières fécales sera exigée.
3.5. Attention à la règlementation concernant la FCO pour les régions concernées (animaux en règle pour la vaccination)

Chaque participant se charge lui-même du transport de son animal.

Attention: Pour les personnes qui seraient intéressées pour participer au concours mais qui ne souhaitent/peuvent pas amener un animal, il est possible de bénéficier de la mise à disposition par un éleveur luxembourgeois d'un animal répondant aux diverses exigences. Afin de pouvoir faire connaissance mutuellement, les animaux seront mis à disposition de leur jeune présentateur sur le lieu d'exposition à partir du vendredi 30 juin 2017.

Evidemment, ces animaux peuvent également être préparés et entrainés avant le concours par leur jeune présentateur sur l'exploitation d'origine de l'animal.

4. *Admission et inscription*

Pour pouvoir participer, les jeunes présentateurs doivent provenir d'un pays européen.
Le transport est de la responsabilité du participant.
Les inscriptions sont à adresser exclusivement à CONVIS S.C. pour le **9 juin 2017 au plus tard**.
Un formulaire d'inscription est joint au présent courrier.

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à:

Jérôme Reuter (CONVIS S.C.)
4, zone artisanale et commerciale L-9085 Ettelbruck
Tel: +352 26 81 20-42 Fax: +352 26 81 20-12 GSM : +352 661 190 148
E-mail: jerome.reuter@convis.lu

5. *Inspection*

Les animaux inscrits ne sont pas inspectés avant le concours.

6. *Frais de participation*

Aucun frais d'inscription n'est facturé.

7. *Prix*

Chaque participant reçoit une plaquette
Pour chaque catégorie, un champion est désigné.

8. *Assurance*

Les animaux ne sont, en principe, pas assurés par l'organisateur du concours. Les dommages éventuels occasionnés par un animal à un tiers doivent être couverts par l'assurance responsabilité civile du détenteur de l'animal. L'organisateur décline toute responsabilité; la participation au concours est à ses propres risques.

9. *Surveillance et soins*

Pendant toute la journée, un espace est mis à disposition des jeunes présentateurs pour leur permettre de préparer leur animal. Une place de lavage est également prévue. Les soins à apporter aux animaux sont sous la responsabilité de chaque participant ou de son accompagnateur. Le foin, la paille et l'eau sont mis à disposition. Par contre, chaque participant doit prévoir un seau pour l'abreuvement de son animal.

10. *Conditions d'acceptation*

Par son inscription, chaque participant et détenteur accepte les termes du présent règlement. Pour les cas non prévus dans le règlement, la décision revient aux organisateurs.

CONVIS
4, zone artisanale et commerciale
L-9085 Ettelbruck

Fleeschranner Jongziichter
Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren asbl

Formulaire d'inscription

Concours international du meilleur jeune présentateur d'animaux de race allaitante

Nom: …….. Prénom: ……..

Date de naissance: ……..

Adresse: ……...

……

Pays: ……

Tel.: …….. Mail: ……..……

Nom de l'animal	:	……..
Marque auriculaire	:	……..
Date de naissance	:	……..
Race	:	……..

Joindre, svp, une copie du pedigree (certificat généalogique) de l'animal

☐ Je n'ai pas d'animal et souhaiterais pouvoir en disposer d'un (si oui, cocher la case)

Pour les participants mineurs, veuillez signer l'autorisation parentale, svp.
Je permets la participation de mon enfant au concours international du meilleur jeune présentateur et ai conscience que cette participation est à ses propres risques.

Prénom et nom du parent responsable:……

Signature : ……